



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



GHANA



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



GHANA

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Ghana, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-13-6

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Liste des sigles et abréviations	v
Remerciements	vii
Le Ghana en bref	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	3
3. Performances économiques	7
3.1. Croissance économique	7
3.2. Politique budgétaire	9
3.3. Politique monétaire	11
3.4. Compte courant	12
3.5. Comptes de capital et d'opérations financières	13
4. Développement social	15
4.1. Dynamique démographique	15
4.2. Pauvreté et emploi	15
4.3. Santé	16
4.4. Éducation	19
4.5. Évaluation de l'égalité de genre au Ghana	20
5. Analyse thématique : L'offre énergétique insatisfaisant pénalise la croissance du Ghana	22
5.1 Introduction	22
5.2 La crise énergétique au Ghana	22
5.3 Liens entre énergie et croissance économique	25
5.4 Développer l'énergie renouvelable	26
5.5 Principaux défis pour la promotion du secteur de l'électricité au Ghana	28
5.6 Recommandations	31
6. Évaluation de la qualité des données nationales	32
Bibliographie	34

Liste des sigles et abréviations

BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
EIU	Economist Intelligence Unit
FMI	Fonds monétaire international
GRIDCo	Ghana Grid Company Limited
GSGDA	Programme de croissance et de développement partagés du Ghana
GW	Gigawatt
GWh	Gigawattheure
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
kWh	Kilowattheure
MJ	Mégajoule
MW	Mégawatt
MWh	Mégawattheure
m/s	Mètre par seconde
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTTE	Pays pauvres très endettés

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Ghana a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la supervision directe de Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest. L'auteur principal du profil de pays du Ghana était Florent Melesse du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest, avec l'assistance de Kazim Lamine Dakori et Jérôme Ouédraogo. Une supervision technique a été apportée par Bakary Dosso, Chef du Centre sous-régional de données.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la CEA a fourni de précieuses observations et des contributions. Nous tenons également à remercier Joe Amoako-Tuffour du Centre for Economic Transformation in Ghana, pour ses avis d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Le Ghana en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique de l'Ouest	Indice de développement humain	140	188	2014	PNUD
Langue officielle	Anglais	Indice d'inégalités entre les sexes	127	155	2014	PNUD
Monnaie	Cedi ghanéen	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	7	54	2014	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Accra	Indice de la facilité de faire des affaires	122	189	2015	Banque mondiale
Appartenance à une/des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEDEAO, CEN-SAD	Indice de perception de la corruption	147	168	2015	Transparency International

Croissance économique

Le Ghana a enregistré des performances économiques impressionnantes au cours de son premier Programme de croissance et de développement partagés - GSGDA - (2010-2013), avec un taux de croissance réelle moyen de 9,6 % par an. Cette croissance était en grande partie due au démarrage de la production pétrolière à partir du dernier trimestre 2010 et non à une quelconque planification stratégique. Depuis 2013, l'économie ghanéenne a connu des déficits budgétaires et commerciaux croissants, une inflation élevée et une monnaie fléchissante. Le taux de croissance moyen entre 2014 et 2015 atteignait environ 4,1 %, soit une valeur inférieure à la moyenne de 5,2 % de l'Afrique de l'Ouest. Le pays a mené sans succès des politiques de stabilité macroéconomique dans le cadre du deuxième GSGDA en vue de corriger les déficits budgétaires et commerciaux et d'améliorer la stabilité des prix et du taux de change.



Politique budgétaire

Après deux années de déficits budgétaires modérés, le déficit atteignait en moyenne 10,8 % du PIB sur la période 2012-2014. Ce creusement du déficit était essentiellement dû à la chute des prix mondiaux des produits de base, à des dépassements liés à la masse salariale dans le secteur public, à une hausse des subventions à l'énergie, à des coûts financiers élevés et aux dépenses liées à l'année électorale. Grâce à plusieurs mesures correctives, le déficit budgétaire était retombé à 6,3 % du PIB en 2015. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le solde budgétaire primaire affichait un excédent qui demeurait toutefois inférieur aux attentes.





Politique monétaire

Après presque trois années d'inflation à un chiffre, avec des moyennes annuelles de 8,7 % en 2011 et 9,1 % en 2012, la hausse du niveau des prix a atteint 14,9 % en moyenne sur la période 2013-2015. Le cedi s'est fortement déprécié par rapport au dollar, chutant de 1,4 cedi pour 1 dollar en 2010 à 3,7 cedis pour 1 dollar en 2015. Cette dépréciation était due à des pressions accrues de la demande, aux activités spéculatives et à une baisse générale des entrées de devises.



Compte courant

Ces dernières années, le déficit du compte courant est demeuré au niveau intenable de 8,3 % du PIB en 2015, en baisse par rapport à celui de 9,6 % en 2014. Ce déficit devrait continuer de diminuer pour se ramener à 7,2 % du PIB en 2016.



Investissement direct étranger

Le solde du compte d'opérations financières du Ghana devrait diminuer de 39 % pour se situer 2 380 millions de dollars en 2015. Cette chute est largement imputable à la baisse attendue de l'investissement direct étranger, qui est passé de 8,7 % du PIB en 2014 à 8,0 % du PIB en 2015. Au fil des années, le Ghana a bénéficié, dans le secteur de l'agriculture, de nombreuses aides destinées à stimuler la production. Le compte d'opérations financières a contribué à un accroissement des réserves vers la fin de l'année et a bénéficié de l'émission d'euro-obligations de 2015 et de l'emprunt extérieur annuel du Ghana Cocoa Board.



Dynamique démographique

Le Ghana comptait 27,6 millions d'habitants en 2015. Le pays a enregistré une croissance démographique annuelle moyenne de 2,7 % sur la période 2000-2010. Sa population affiche une proportion importante de jeunes, avec une vaste base comprenant beaucoup d'enfants et peu de personnes âgées. La proportion des moins de 15 ans augmentera, passant de 38,3 % en 2010 à 38,8 % en 2015, tandis que celle des plus de 65 ans diminuera, passant de 4,6 % en 2010 à 3,4 % en 2015.



Pauvreté

D'après l'enquête sur les niveaux de vie au Ghana (Service de la statistique du Ghana, 2014), en se basant sur le seuil de pauvreté supérieur (1 314 cedis), la proportion de la population classée comme pauvre a diminué, passant de 28,5 % en 2005-2006 à 24,2 % en 2012-2013.



Emploi

L'enquête sur la population active au Ghana pour la période 2012-2013 a établi un taux de chômage de 5,2 % en 2013 (Service de la statistique du Ghana, 2014a), soit une hausse par rapport au chiffre de 3,6 % en 2006 (Service de la statistique du Ghana, 2008). D'après le rapport de 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement au Ghana, l'emploi vulnérable dans ce pays demeure toutefois élevé (68,6 %), signe d'un déficit de travail décent. Deux travailleurs sur trois sont considérés comme vulnérables, cette proportion étant de 84,5 % en milieu rural, contre 52,1 % en milieu urbain.



Santé

L'accès aux soins de santé s'est globalement amélioré sur la période 2005-2013, dans toutes les localités et dans tous les quintiles de revenu. Cependant, 34 % des personnes qui ont déclaré avoir été malades n'ont pas cherché à se faire soigner en 2013, une proportion en baisse par rapport au chiffre de 40,6 % en 2005 (Enquête sur les niveaux de vie au Ghana, n° 6). Par ailleurs, le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes a chuté, passant de 64 en 2003 à 41 en 2014. Le taux de mortalité infanto-juvénile global (enfants atteignant l'âge de 12 mois) pour 1 000 enfants a également chuté, passant de 84 en 2003 à 19 en 2014.



Éducation

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire, de 86,4 % en 2005, 100,5 % en 2012 et 110,4 % en 2014, a enregistré une progression sensible, tandis que les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire et tertiaire s'établissaient respectivement à 58,0 % et 12,0 % en 2014. S'agissant du deuxième objectif du Millénaire pour le développement visant à rendre l'enseignement primaire universel, le Ghana continue d'enregistrer un accroissement du taux d'achèvement dans l'enseignement primaire. Ce taux a progressé de manière continue de 86,3 % en 2008-2009 et 2009-2010 à 112,4 % en 2012-2013, avant de chuter à 97,5 % en 2013-2014. Le Ghana est par conséquent 2,5 points de pourcentage en dessous de son objectif de 100 %.



Genre

D'après l'étude de la mesure des niveaux de vie et l'enquête sur la population active au Ghana menées en 2014, la proportion de propriétaires d'entreprises est plus élevée chez les femmes (50,5 %) que chez les hommes (41,9 %). S'agissant du taux de survie et des retards de croissance, on observe une égalité entre les filles et les garçons de moins de 5 ans. Le taux d'activité est estimé à 74,9 % des femmes et 79,9 % des hommes. Dans le secteur de l'éducation, l'égalité des sexes atteint un résultat (= 7) supérieur au score de parité intermédiaire (= 5) pour ce qui est du taux d'alphabétisation des 15-24 ans. On constate toutefois une inégalité entre les sexes dans la représentation au Parlement: seuls 10,9 % des postes parlementaires sont occupés par des femmes, tandis que 76,9 % des portefeuilles ministériels sont détenus par des hommes.

Vue d'ensemble

Après des années de bonnes performances, le Ghana est entré dans une phase de ralentissement économique avec des taux de 7,3 % en 2013, en baisse par rapport aux chiffres de 9,3 % en 2012 et 14,0 % en 2011. Cette tendance s'est poursuivie avec un taux de croissance de 4,0 % en 2014, puis de 3,9 % en 2015. Les principaux indicateurs macroéconomiques traduisent des fondamentaux macroéconomiques non soutenables, une situation qui couvait depuis de nombreuses années. Le déficit budgétaire est demeuré élevé à 7,2 % du PIB en 2015, après avoir atteint un niveau de 10,2 % du PIB en 2014. Le ratio dette/PIB a stagné autour de 70 %.

Le déficit du compte courant a atteint 8,3 % du PIB en 2015, contre 9,6 % du PIB en 2014. La menace des pressions inflationnistes est élevée, le taux d'inflation ayant grimpé depuis des valeurs à un chiffre en 2010 jusqu'à 15,5 % en 2014 et près de 17,0 % en 2015. Le cedi s'est déprécié de 24,5 % par rapport au dollar, chutant d'une moyenne annuelle de 3,06 cedis pour 1 dollar en 2014 à 3,81 cedis pour 1 dollar en 2015. Le coût élevé de l'emprunt est directement lié aux taux d'intérêt intérieurs globalement hauts, alimentés par les pressions inflationnistes et le risque élevé de refinancement de la dette publique. L'économie devrait rebondir en 2016, avec une croissance attendue d'environ 4,5 %, stimulée par l'augmentation de la production pétrolière et gazière, l'investissement du secteur privé, l'amélioration des infrastructures publiques et la stabilité politique du pays.

La population ghanéenne est jeune, avec une vaste base comprenant beaucoup d'enfants et peu de personnes âgées. En se basant sur le seuil de pauvreté supérieur (environ 307,1 dollars), la proportion de la population classée comme pauvre a diminué, passant de 28,5 % en 2005-2006 à 24,2 % en 2012-2013. Les inégalités se sont creusées, mais l'accès aux soins de santé s'est globalement amélioré sur la période 2005-2013. La proportion des personnes qui ont déclaré avoir été malades, mais qui n'ont pas cherché à se faire soigner était de 34 % en 2013, soit une baisse par rapport au chiffre de 40,6 % en 2005. La politique du Ghana en matière d'éducation au cours des 10 dernières années a été axée sur la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement connexe ainsi que des objectifs du programme Éducation pour tous. L'objectif de taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire a été atteint en 2012, soit avant l'échéance de 2015.

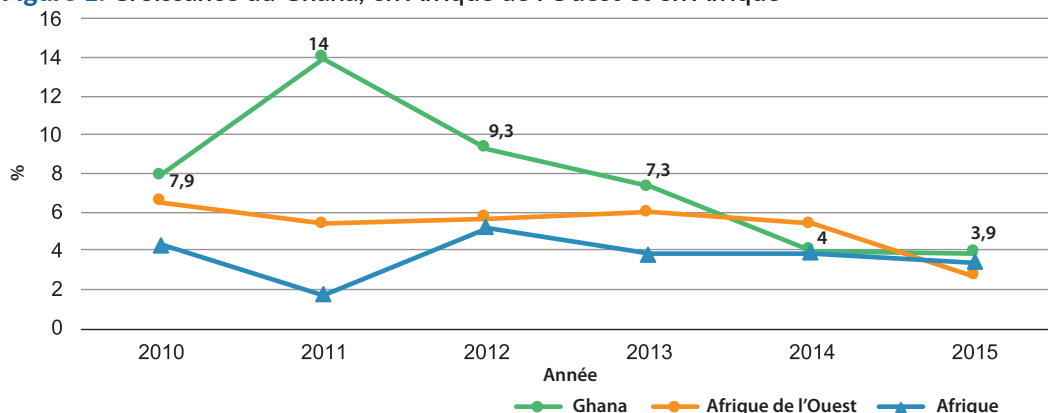
Depuis 2013, le Ghana est au cœur d'une grave crise énergétique, qui suscite une profonde indignation dans l'opinion publique et paralyse l'économie. Les coupures de courant dues aux délestages se sont aggravées depuis décembre 2014. De sérieux problèmes liés à la disponibilité d'une électricité de qualité assombrissent les perspectives économiques du pays. Il faut par conséquent mettre en œuvre des politiques solides dans le secteur de l'électricité afin de renforcer la reprise économique. Ces politiques devraient notamment sensibiliser la population à mieux utiliser l'électricité, mettre en œuvre des programmes tels que le système de compteurs prépayés, investir dans le secteur de l'électricité et développer l'énergie renouvelable.

Contexte national et sous-régional

Le deuxième Programme de croissance et de développement partagés du Ghana (GSGDA II pour 2014-2017) est le cadre opérationnel du Programme coordonné de politiques sociales et économiques pour la transformation (2014-2020). C'est le cinquième d'une série de cadres directeurs pour le développement national à moyen terme élaborés au cours des 20 dernières années afin de renforcer la gestion globale du développement et le programme de transformation du pays. Le Ghana est le deuxième exportateur mondial de cacao et le deuxième producteur d'or en Afrique. Situé sur la Côte d'Or, il fournissait autrefois la moitié de l'or mondial. Jusqu'au démarrage récent de l'exploitation pétrolière, le pays exportait principalement du cacao et de l'or.

On distingue deux périodes dans le développement économique récent du Ghana. Le pays a enregistré des performances économiques impressionnantes au cours du premier GSGDA (2010-2013) avec un taux de croissance réelle moyen de 9,6 % par an (voir figure 1). Largement liée à la découverte et à l'exportation du pétrole, cette croissance a été plus forte que celle de l'Afrique de l'Ouest (6,4 %) et de l'Afrique dans son ensemble (4,7 %). Depuis 2013, l'économie ghanéenne a connu des déficits budgétaires et commerciaux croissants (près de 12 % en 2013), une inflation élevée et une monnaie fléchissante. Le taux de croissance moyen entre 2014 et 2015 atteignait environ 4,1 %, soit une valeur inférieure à la moyenne de 5,2 % de l'Afrique de l'Ouest. Le pays a mené des politiques et des stratégies de stabilité macroéconomique dans le cadre d'un programme du FMI lors de la mise en œuvre du deuxième GSGDA. Les objectifs étaient de corriger les déficits budgétaires et commerciaux et d'améliorer la stabilité des prix et du taux de change. Ils ne se sont cependant pas concrétisés comme on l'espérait, en grande partie par manque de discipline budgétaire.

En 2015, la croissance en Afrique de l'Ouest était de 2,7 %, soit une forte baisse par rapport au chiffre de 5,4 % en 2014. Cette contraction de 50 % de croissance de la sous-région découlait principalement de la chute des prix des produits primaires, en particulier du pétrole. Les répercussions négatives de la baisse des prix du pétrole ont touché les pays exportateurs comme le Nigéria, première économie en Afrique de l'Ouest, dont le taux de croissance du PIB est tombé à 2,8 % en 2015, contre 6,3 % en 2014. Un ralentissement de l'activité a été observé dans la plupart des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (CEA, 2016).

Figure 1: Croissance du Ghana, en Afrique de l'Ouest et en Afrique


Sources: Service de la statistique du Ghana et base de données de la CEA.

Le Ghana est un membre actif au sein d'accords d'intégration régionale clefs en Afrique de l'Ouest et sur le continent, notamment dans l'Union africaine et dans la CEDEAO. Il conserve en outre un régime commercial relativement ouvert avec le reste du monde. En dehors de la sous-région, le Ghana a entamé un accord de partenariat économique provisoire avec l'Union européenne à la fin de l'année 2007, qu'il a signé, mais pas encore ratifié. Le Ghana entretient de bonnes relations avec ses partenaires commerciaux et donateurs traditionnels, en particulier le Royaume-Uni et les États-Unis, qui possèdent tous deux une importante diaspora ghanéenne. Ses liens sont également solides avec de nombreux pays émergents, dans le cadre du financement de divers projets.

Tableau 1: Critères de convergence macroéconomiques: Situation en 2014 et 2015

Critères	Normes de la CEDEAO	2014	2015
Critères de premier rang			
Déficit budgétaire y compris dons (base engagement)/PIB nominal	≤ 3 %	-10,1 %	-5,9 %
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 5 %	15,5 %	16,7 %
Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale/recettes fiscales de l'année antérieure	≤ 10 %	5 % ^a	5 % ^a
Réserves brutes en mois d'importations	≥ 6	2,6	2,7
Critères de second rang			
Dette publique/PIB nominal	≤ 70 %	70,2 %	72,8 %

Sources: CEDEAO (2015) et FMI (2016).

Note: Seul le critère de financement du déficit budgétaire par la Banque centrale/recettes fiscales de l'année antérieure a été respecté sur la période 2014-2015.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique - Ghana

L'indice d'intégration régionale en Afrique permet d'apprécier dans quelle mesure chaque pays africain respecte ses engagements par rapport aux cadres d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Établi conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes : la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques. La section suivante rend compte des indicateurs retenus par l'indice.

Classement général:

6^e dans la CEDEAO (note: 0,55); 11^e dans la CEN-SAD (note: 0,42); le 1^{er} du classement dans la CEDEAO est la Côte d'Ivoire (note: 0,68)*.

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
1 ^{er} dans la CEDEAO (note: 0,80) 13 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,64)	4 ^e dans la CEDEAO (note: 0,60) Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est le Nigéria (note: 1). 12 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,47)	3 ^e dans la CEDEAO (note: 0,47) Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est la Gambie (note: 0,52). 8 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,32)	3 ^e dans la CEDEAO (note: 0,60) Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est Cabo Verde (note: 0,68). 10 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,32)	12 ^e dans la CEDEAO (note: 0,25) Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est le Niger (note: 1). 19 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,35)

Le Ghana affiche une performance modérée à élevée au sein de la CEDEAO dans l'indice global, où le pays se classe 6e sur 15 pays. Sa performance dans la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) est également modérée à élevée, le pays obtenant la 11e place sur 27 pays membres dans l'indice global.

Libre circulation des personnes : Le résultat est bon (1^{er} ex æquo dans la CEDEAO, 13e dans la CEN-SAD). Le Ghana autorise les ressortissants de tous les autres pays de la CEDEAO à entrer sans visa. Le pays a également ratifié les instruments de la CEDEAO et de la CEN-SAD concernant la libre circulation des personnes, le droit d'établissement et la libre circulation des travailleurs. Les ressortissants de plus de la moitié (58,0 %) des autres États membres de la CEN-SAD peuvent entrer au Ghana sans visa, et 15,0 % d'entre eux peuvent obtenir un visa à l'entrée. Le Ghana a assoupli son régime de visa pour les autres pays africains, mais cette information était trop récente pour que l'on en tienne compte dans l'indice.

Intégration commerciale : Le résultat est bon (4e dans la CEDEAO, 12e dans la CENSAD). Le Ghana applique des droits de douane moyens d'environ 4,8 % sur les importations en provenance de la CEDEAO (d'après les données pour 2014), soit le huitième tarif le plus élevé au sein de ce bloc, et de 16,5 % sur celles venant de la CENSAD. Les échanges (en pourcentage du PIB) avec les pays de la communauté économique régionale sont mitigés. La part du Ghana dans le commerce total au sein de ce bloc s'élève à 9,2 % (d'après les données pour 2015), classant ainsi le pays deuxième après le Nigéria (76,0 %). Sur la période 2010-2013, les importations en provenance de la CEDEAO ne représentaient que 5,4 % du PIB du Ghana, soit la septième proportion la plus faible au sein de ce bloc. Les importations venant de la CEN-SAD représentaient 6,0 %, soit la neuvième part la plus forte parmi les 24 pays pour lesquels on disposait de données. Les exportations du Ghana à destination des pays de la CEDEAO en pourcentage du PIB atteignaient en moyenne 2,4 % sur la même période, soit la sixième proportion la plus forte au sein de ce bloc. Les exportations vers les pays de la CEN-SAD s'élevaient en moyenne à environ 3,0 % du PIB, soit la huitième part la plus forte parmi les 24 pays pour lesquels on disposait de données.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Intégration productive : Le résultat est bon (3e dans la CEDEAO, 8e dans la CEN-SAD). L'intégration du Ghana dans les chaînes de valeur régionales est mitigée. Son commerce est modérément complémentaire de celui de ses partenaires. Le pays affiche un indice de complémentarité du commerce des marchandises de 0,15 (d'après les données pour 2013). Les produits intermédiaires représentaient 0,02 % des importations en provenance des communautés économiques régionales. Ils représentaient en moyenne 0,46 % de ses exportations totales dans la région (quatrième part la plus forte au sein de la CEDEAO), et 0,08 % de ses importations en provenance de la CEN-SAD (classant ainsi le Ghana 13^e parmi les 14 pays pour lesquels on disposait de données).

Infrastructures : Le résultat est bon (3e dans la CEDEAO, 10e dans la CEN-SAD). Le pays se classait troisième au sein de la CEDEAO pour sa performance moyenne selon l'indice de développement des infrastructures de la Banque africaine de développement (BAfD) entre 2010 et 2012. Environ 80 % des vols internationaux à destination et en provenance du Ghana sont effectués au sein de la CEDEAO (troisième taux le plus élevé parmi ces pays, derrière la Sierra Leone et la Guinée-Bissau). De même, 81 % des vols internationaux étaient effectués au sein de la CEN-SAD (cinquième taux le plus élevé parmi ces pays). L'itinérance au niveau de l'Afrique pour la téléphonie mobile est très coûteuse au Ghana. Le pays affichait les frais d'itinérance les plus élevés parmi les 38 pays africains pour lesquels on disposait de données (d'après les données collectées en 2014).

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques : Le résultat est faible (12e dans la CEDEAO, 19e dans la CEN-SAD). Égal à 11,7 %, le taux d'inflation du Ghana était le deuxième taux le plus élevé dans la CEDEAO et le quatrième taux le plus élevé dans la CEN-SAD.

Globalement, le Ghana affiche une performance modérée à élevée. Elle est forte dans les domaines de la libre circulation des personnes, de l'intégration commerciale, de l'intégration productive et des infrastructures, mais faible dans celui de l'intégration financière et de la convergence des politiques macroéconomiques. S'agissant des mesures de politique générale spécifiques qui seraient susceptibles d'améliorer sa performance, le Ghana pourrait envisager de réduire davantage l'inflation et se pencher sur d'autres mesures en vue de stimuler le commerce intrarégional de biens et de services.

Performances économiques

3.1. Croissance économique

Le cadre directeur pour le développement national à moyen terme du Ghana a été guidé depuis 2010 par le GSGDA. Couvrant la période 2010-2013, le premier GSGDA a mis l'accent sur une transformation structurelle de l'économie ghanéenne fondée sur l'industrialisation du pays, la modernisation de l'agriculture et le développement des ressources naturelles. Il a été suivi d'un deuxième GSGDA pour la période 2014-2017.

La croissance relativement forte de l'économie ghanéenne pendant la mise en œuvre du premier GSGDA (9,6 % en moyenne) a favorisé un accroissement sensible du revenu par habitant, qui est passé de 1 260 dollars en 2010 à 1 550 dollars en 2012. Cette croissance est toutefois en grande partie imputée au démarrage de l'exploration et de la production pétrolières. L'industrie pétrolière a enregistré le taux de croissance moyen le plus élevé sur cette période, devant le secteur des services et l'agriculture (GSGDA II, 2014-2017).

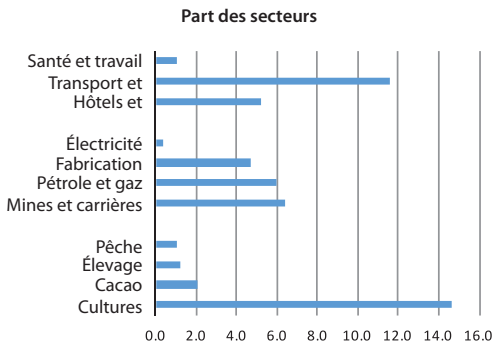
La structure de la production a progressivement évolué de l'agriculture vers les services. Ces derniers ont enregistré la plus forte croissance (5,2 %), devant l'agriculture (2,5 %) et l'industrie (1,0 %) (voir figures 2 et 3).

Les services demeurent le secteur le plus important, et leur contribution au PIB a augmenté, passant de 52,0 % en 2014 à 53,3 % en 2015. Leur taux de croissance a toutefois diminué, atteignant 5,2 % en 2015 contre 5,6 % en 2014. Deux sous-secteurs de services ont affiché une croissance à deux chiffres: l'information et la communication (13,4 %) et la santé et le travail social (11,5 %).

Secteur à la croissance la plus faible, l'industrie (26,6 % du PIB) a légèrement progressé de 0,8 % en 2014 à 1,0 % en 2015. Le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement a enregistré la plus forte croissance au sein des activités industrielles, soit 21,5 % en 2015.

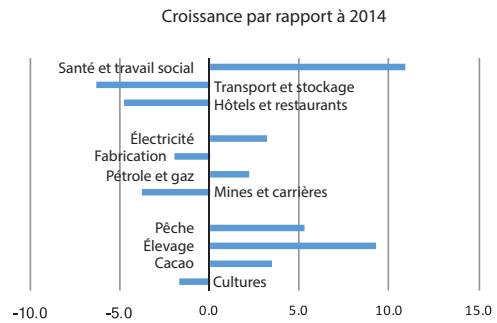
La croissance de l'agriculture s'est contractée, passant de 4,6 % en 2014 à 2,5 % en 2015, de même que la part de ce secteur dans le PIB, qui a chuté de 21,5 % en 2014 à 20,2 % en 2015. Les cultures demeurent l'activité la plus importante, contribuant à 15,7 % du PIB nominal.

Figure 2: Part des secteurs dans le PIB 2015



Source: Service de la statistique du Ghana (2015).

Figure 3: Croissance annuelle des secteurs en 2015 par rapport à 2014

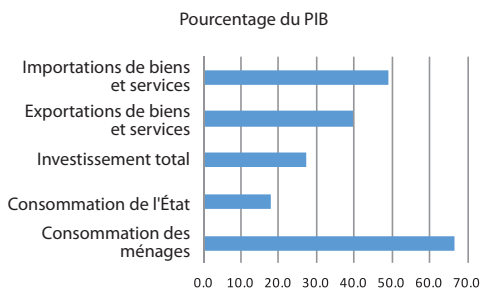


Source: Service de la statistique du Ghana (2015).

Du côté de la demande, les dépenses de consommation ont baissé de 1,2 % en 2015, alors qu'elles avaient augmenté de 5,3 % en 2014. Les dépenses de consommation finale des ménages ont reculé de 2,7 %, tandis que celles de l'État ont progressé de 4,3 %. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 2,7 % en 2015, contre 2,8 % en 2014. Les exportations nettes de biens et services (exportations moins importations) se sont contractées de 3,9 % en 2015, contre 0,9 % en 2014. Malgré ce repli, les variations respectives des exportations (5,3 %) et des importations (7,9 %) étaient toutefois positives en 2015 (voir figure 4).

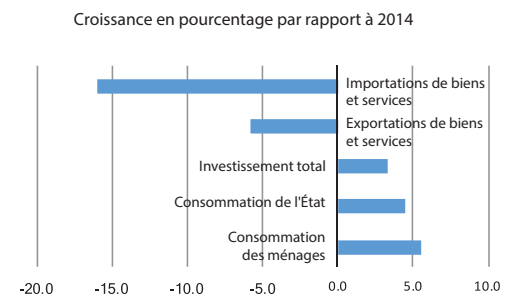
Face à une croissance relativement médiocre, de 4,0 % en 2014 et 3,9 % en 2015, le Ghana a signé un programme de trois ans avec le FMI en avril 2015.

Figure 4: Part de la demande dans le PIB 2015



Source: Service de la statistique du Ghana (2015).

Figure 5: Croissance annuelle en 2015 par rapport à 2014



Source: Service de la statistique du Ghana (2015).

3.2. Politique budgétaire

Après des déficits budgétaires faibles, de 6,5 % du PIB en 2010 et 4,3 % du PIB en 2011, le Ghana est entré dans une phase de déficit à deux chiffres, atteignant 11,6 % du PIB en 2012, 10,7 % du PIB en 2013 et 10,2 % du PIB en 2014 (voir tableau 2). Cette situation est largement due aux dépenses non planifiées survenues pendant l'année électorale 2012, à une surestimation des recettes (notamment celles du pétrole), à des paiements d'intérêts plus élevés et à des dépassements liés à la masse salariale dans le secteur public.

La situation de la dette publique ghanéenne s'étant dégradée ces dernières années, le pays se trouve désormais face à un risque élevé de surendettement et une vulnérabilité accrue de la dette globale. D'après la déclaration budgétaire et le rapport de politique économique de 2015 du Ministère ghanéen des finances, l'encours provisoire de la dette en date de décembre 2015 s'établissait à 99 160,71 millions de cedis (26 120,36 millions de dollars). Ce montant englobait une dette extérieure de 59 912,81 millions de cedis (15 781,89 millions de dollars) et une dette intérieure de 39 247,91 millions de cedis (10 338,46 millions de dollars). Grâce à des mesures de prudence, l'encours de la dette publique en pourcentage du PIB est toutefois demeuré relativement constant depuis août 2015, reflétant la stabilité du taux de change cedi/dollar au deuxième semestre 2015.

La politique budgétaire globalement expansionniste du pays explique dans une certaine mesure les niveaux de déficit et les vulnérabilités budgétaires liées aux chocs défavorables influant sur le revenu. Le 3 avril 2015, le Ghana a signé avec le FMI un accord de facilité élargie de crédit de

Tableau 2: Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

Désignation	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes totales et dons	28,8	22,7	18,5	16,7	18,4	20,7
Recettes fiscales	13,7	16,8	15,4	14,2	15,8	16,9
Recettes non fiscales	2,7	3,5	1,4	1,9	1,8	2,0
Dons	2,4	1,7	1,5	0,5	0,7	1,5
Dépenses totales et emprunt net	44,6	27,3	30,1	27,4	28,6	27,8
Dépenses renouvelables	29,4	17,8	12,0	11,0	9,7	9,8
Dépenses d'investissement	10,9	6,4	4,8	4,6	5,4	4,9
Financées par les initiatives PPTE et IADM.	1,2	-	-	-	-	-
Liquidation d'arriérés de paiement et remboursement d'impôt	3,1	3,0	5,3	2,7	3,1	1,5
Solde budgétaire global	-6,5	-4,3	-11,6	-10,7	-10,2	-7,3
Solde budgétaire primaire	0,1	2,9	-8,7	-7,0	-5,6	0,2 ^a

Sources: Calculs de la CEA à partir des données du Ministère des finances ghanéen, et estimations et projections du FMI (2016).

a Valeur estimée.

b Pays lourdement endetté.

c Initiative d'allègement de la dette multilatérale.

trois ans, d'un montant de 918 millions de dollars, en vue de stabiliser l'économie à moyen terme. Plusieurs politiques cohérentes avec les stratégies de production locale du Gouvernement et le budget 2015 sont actuellement mises en œuvre. Elles comprennent notamment des mesures sur la fiscalité et les dépenses. Leurs premiers résultats ont notamment été une diminution du déficit budgétaire, qui est retombé à 7,2 % en 2015. D'après les estimations pour 2015, le déficit primaire s'est en outre résorbé, atteignant 1,7 % du PIB.

Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour le Ghana

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles aux décideurs des secteurs public et privé, et doivent être fiables pour éclairer et étayer la prise de décisions par un pays. Plusieurs institutions produisent à l'heure actuelle des prévisions de croissance économique pour le Ghana, notamment la BAfD, la Banque mondiale, l'Economist Intelligence Unit (service de recherche du magazine The Economist) et le FMI. Ces prévisions se situaient toutes dans une fourchette de 3,3 points de pourcentage les unes des autres sur la période 2008-2016 (voir figure A). Les plus optimistes sur la période 2008-2016 étaient en moyenne celles de l'Economist Intelligence Unit (7,2 %). Au-delà, les estimations de taux de croissance les plus optimistes pour 2016 ont été données par le FMI (6,4 %), suivi de la BAfD (5,8 %) et la Banque mondiale (5,5 %), l'Economist Intelligence Unit (4,8 %) prévoyant pour sa part une croissance plus faible (4,8 %).

Le degré de précision de ces prévisions étant une question importante, la CEA a donc étudié quelles prévisions tendent à être plus fiables. Pour cela, elle a calculé l'erreur quadratique moyenne et l'erreur moyenne, qui sont les mesures les plus couramment employées pour évaluer les prévisions. Plus ces valeurs d'erreur sont élevées, moins les prévisions sont fiables. Il en ressort que sur la période 2008-2014, les prévisions du FMI, suivies de celles de la Banque mondiale et la BAfD, sont relativement plus justes, tandis que les erreurs de prévision sont les plus élevées pour l'Economist Intelligence Unit (voir figure B).

Figure A: Prévisions de taux de croissance du PIB réel par institution

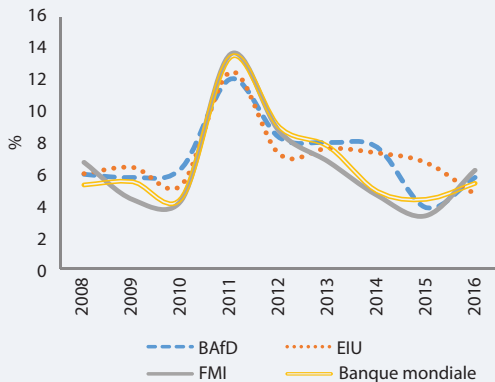
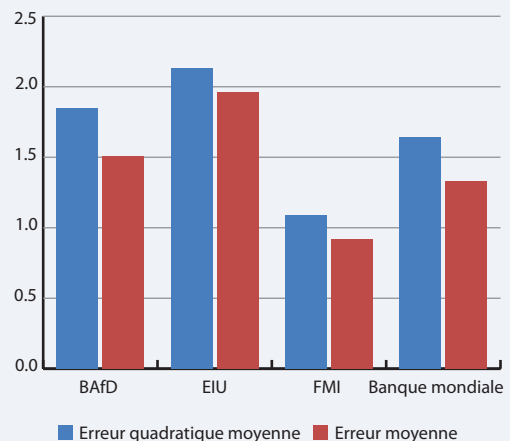


Figure B Précision des prévisions sur la période 2008-2014



Source: CEA (2015).

^a Pour plus d'informations sur ces termes et sur la méthodologie employée par la CEA pour évaluer la précision des prévisions, voir le document intitulé "Approaches to evaluating forecast performance: technical review (Addis-Abeba)" (CEA, 2015).

3.3. Politique monétaire

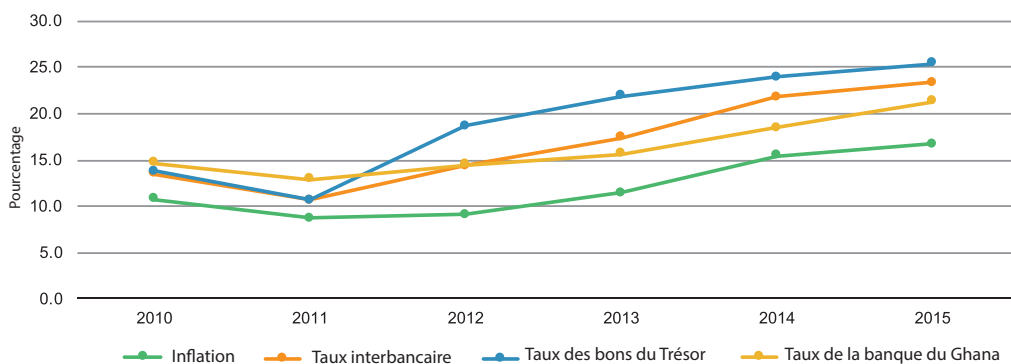
L'outil de la Banque du Ghana est le taux de politique monétaire, la cible opérationnelle étant le taux d'intérêt du marché monétaire au jour le jour (taux interbancaire). La Banque du Ghana utilise le taux de politique monétaire comme un taux directeur afin de progressivement résorber l'inflation sur l'horizon politique jusqu'à l'objectif de moyen terme de $8\% \pm 2\%$. Les taux d'inflation moyens annuels s'établissaient à 11,5 % en 2013, 15,5 % en 2014 et 17,7 % en 2015 (voir figure 6). L'inflation était tirée par les répercussions de la dépréciation de la monnaie, l'ajustement à la hausse des prix à la pompe après la déréglementation des prix du pétrole et l'augmentation des prix alimentaires en raison du cycle de saison sèche. Le Ghana n'est actuellement pas près d'atteindre le critère de premier rang de la CEDEAO, à savoir de maintenir le taux d'inflation annuel moyen à moins de 5 %.

Au cours des dernières années, le cedi n'a cessé de se déprécier par rapport au dollar. Le taux de change moyen annuel cedi/dollar est passé de 1,4/1 en 2010 à 3,7/1 en 2015, en grande partie sous l'effet des pressions accrues de la demande, des activités spéculatives, d'une baisse des entrées de devises et d'un fléchissement des fondamentaux macroéconomiques.

Le marché des changes a affiché une volatilité accrue au premier semestre 2015, entraînant une dépréciation accélérée du cedi, qui a cédé 26,2 % par rapport au dollar. Cette tendance s'est toutefois atténuée au quatrième trimestre 2015, en raison de l'amélioration des entrées de devises dans un contexte de politique restrictive. D'après la Banque du Ghana, les entrées de devises provenant de l'emprunt du Ghana Cocoa Board et de l'émission des euro-obligations se sont élevées à environ 2,8 milliards de dollars. Ce solide amortisseur face aux fluctuations des taux de change a favorisé une appréciation du cedi de 14,5 % au cours du deuxième semestre 2015. La monnaie ghanéenne s'est toutefois globalement dépréciée de 5,7 % en glissement annuel en 2015, mais bien moins qu'en 2014 où la dépréciation avait atteint 31,3 %.

Sur la période 2010-2015, le Comité de politique monétaire s'est réuni plus de 30 fois pour modifier son taux de politique monétaire, qui a été relevé à 26,0 % en décembre 2015, contre

Figure 6: Inflation et taux d'intérêt sur la période 2010-2015



Source: Données tirées du site Web de la Banque du Ghana (2016).

18,0 % au début de l'année 2010. Le taux de politique monétaire, le taux interbancaire et le taux des bons du Trésor sont synchronisés depuis 2012 (voir figure 6). Leurs moyennes annuelles ont augmenté entre 2010 et 2015, passant de 13,5 % à 23,4 % pour le taux interbancaire et de 13,8 % à 25,4 % pour le taux des bons du Trésor.

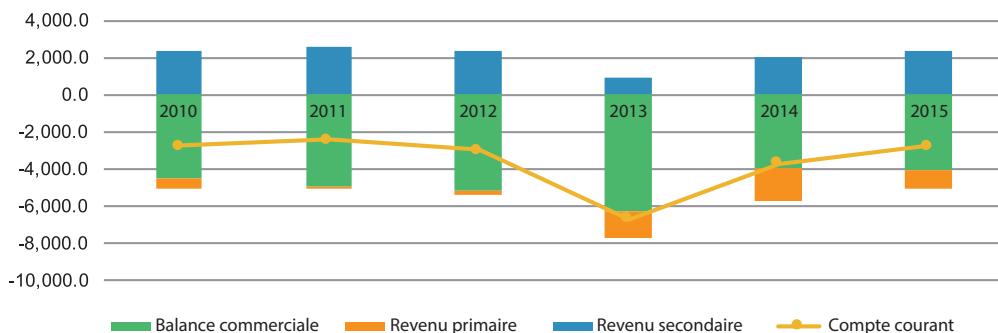
3.4. Compte courant

Ces dernières années, le déficit du compte courant est demeuré à un niveau élevé non soutenable de 8,3 % du PIB en 2015, contre 9,6 % en 2014 (voir figure 7). Son évolution à la baisse découlait principalement d'une amélioration de la balance commerciale.

La balance commerciale (y compris coût des services) a enregistré un déficit plus élevé, égal à 4 098 millions de dollars (7,1 % du PIB) en 2015, contre 3 989 millions de dollars (3,6 % du PIB) en 2014. Cette variation était le résultat net d'une forte baisse des importations en 2015, et non d'une diminution des recettes d'exportation. La valeur des exportations de marchandises était estimée à 11 011 millions de dollars (19,1 % du PIB) en 2015, soit un recul de 16,7 % par rapport à 2014. On estimait la valeur des importations de marchandises à 13 799 millions de dollars (23,9 % du PIB) en 2015, soit un repli de 5,5 % par rapport à 2014. Les dépenses totales liées aux importations non pétrolières ont chuté de 6,6 % en 2015, atteignant 11 303 millions de dollars (19,6 % du PIB). Cette baisse s'est répercutée sur toutes les catégories d'importations: biens d'équipement, produits intermédiaires et biens de consommation.

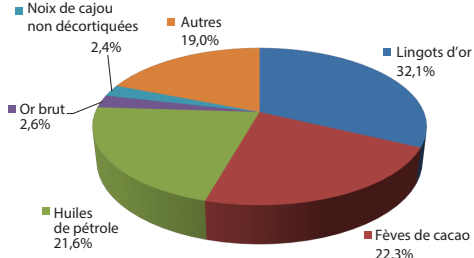
La performance du Ghana à l'exportation a été tirée par l'or, les produits agricoles et les hydrocarbures (voir figure 8). D'après les estimations, les exportations d'or représentaient près de 36 % des exportations totales. Les machines et les appareils mécaniques (23,1 %), suivis des importations de produits chimiques (14,9 %) et des produits minéraux (14,1 %), continuaient de dominer dans les importations (voir figure 9). La catégorie "autres" englobait plusieurs produits, dont les métaux de base et articles métalliques (9,3 %), le bois (4,5 %) et les textiles (2,3 %), qui étaient les plus importants en valeur.

Figure 7: Évolution du solde du compte courant et de ses composantes



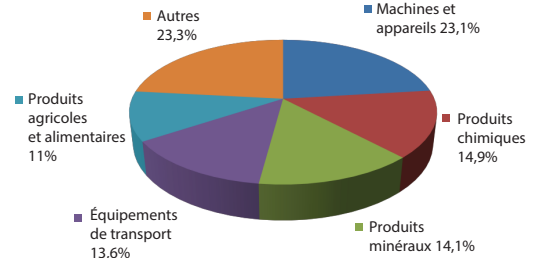
Source: Données tirées du site Web du FMI..

Figure 8: Structure des exportations en 2015 par principales composantes (En pourcentage)



Source: Calculs de la CEA d'après les données du Service de la statistique du Ghana..

Figure 9: Structure des importations en 2015 par principales composantes (En pourcentage)



Source: Calculs de la CEA d'après les données du Service de la statistique du Ghana.

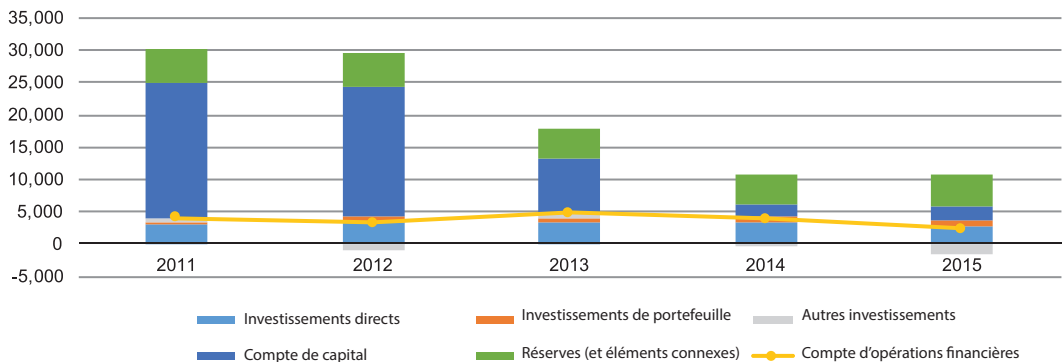
D'après le bulletin annuel 2015 de la Banque du Ghana, l'Inde (27,2 %) est le premier destinataire des exportations du Ghana, suivie des 28 États membres de l'Union européenne (22,5 %), de la Suisse (11,7 %), de la Chine (10,2 %), des États-Unis (2,6 %) et de divers autres pays (6,9 %).

La Chine (32,6 %) est le premier pays d'origine des importations, suivie des 28 États membres de l'Union européenne (20,7 %), du Nigéria (14,0 %), des États-Unis (5,4 %), de l'Inde (3,9 %), de la Côte d'Ivoire (3,0 %) et de divers autres pays (6,1 %).

3.5. Comptes de capital et d'opérations financières

D'après le FMI (2016), le solde du compte d'opérations financières du Ghana devrait avoir diminué, passant de 3 890 millions de dollars en 2014 à 2 380 millions de dollars en 2015, soit une baisse de 39,0 % (voir figure 10). Cette évolution est imputable principalement à la

Figure 10: Évolution du solde du compte d'opérations financières (en millions de dollars des États-Unis)



Source: FMI (2016).

réduction des investissements de portefeuille nets ainsi que d'autres investissements nets. L'investissement direct étranger est en outre tombé à 3,0 milliards de dollars (8,1 % du PIB) en 2015, contre 3,3 milliards de dollars (8,7 % du PIB) en 2014.

Le Ghana a bénéficié d'entrées d'investissement direct étranger élevées au cours des dernières années, principalement dans le secteur des hydrocarbures. Ces flux atteignaient 8,7 % du PIB en 2014, en dépit des incertitudes croissantes planant sur l'économie ghanéenne. L'investissement direct étranger au Ghana a chuté de 4,9 % en 2015, d'après le Rapport 2016 sur l'investissement dans le monde de la CNUCED. Il devrait demeurer à environ 7,0 % du PIB à moyen terme, puis retomber progressivement à environ 3,0 % du PIB à long terme (FMI, 2016). Les réserves internationales brutes sont restées globalement stables au Ghana sur la période 2010-2015 pendant laquelle elles ont représenté environ trois mois d'importations. Depuis 2012, elles ont toutefois progressivement augmenté, passant de 3,0 % en 2012 à 3,2 % en 2014 et 3,5 % en 2015.

Développement social

4.1. Dynamique démographique

Le Ghana comptait 27,6 millions d'habitants en 2015 (voir figure 11)¹. Elle est passée de 6,7 millions d'habitants en 1960 à 18,9 millions en 2000 et 24,7 millions en 2010. Le pays a enregistré une croissance démographique annuelle moyenne de 2,7 % sur la période 2000-2010. Sa population affiche une proportion conséquente de jeunes, avec une vaste base comprenant beaucoup d'enfants et peu de personnes âgées. La structure démographique subit des mutations au fil du temps avec le rajeunissement de la population. Par exemple, la proportion des moins de 15 ans a augmenté, passant de 38,3 % en 2010 à 38,8 % en 2015, tandis que celle des plus de 65 ans a diminué, passant de 4,6 % en 2010 à 3,4 % en 2015.

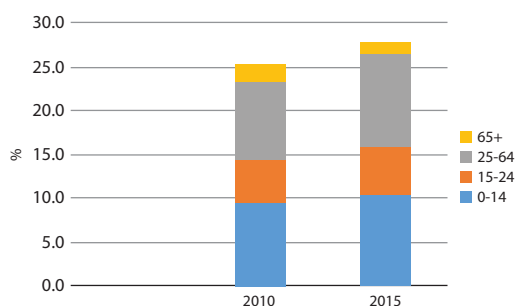
La proportion de la population qui vit dans les zones urbaines a plus que doublé au cours des 50 dernières années, passant de 23,0 % en 1960 à 51,0 % en 2010. Cette tendance accroît la demande pesant sur les infrastructures collectives urbaines, telles que le logement, les transports, l'assainissement, la santé publique et l'éducation.

4.2. Pauvreté et emploi

D'après l'enquête sur les niveaux de vie au Ghana (Enquête n° 6, Profil de la pauvreté au Ghana sur la période 2005-2013), en se basant sur un seuil de pauvreté supérieur (1 314 cedis), la proportion de la population classée comme pauvre a diminué, passant de 28,5 % en 2005-2006 à 24,2 % en 2012-2013 (voir figure 12). Le taux d'écart de pauvreté estimé à 7,8 % signifie que le Ghana compte environ 6,4 millions de pauvres.

Le pays a beaucoup progressé en matière de réduction de la pauvreté au cours des 10 dernières années. Le premier objectif du Millénaire pour le développement de

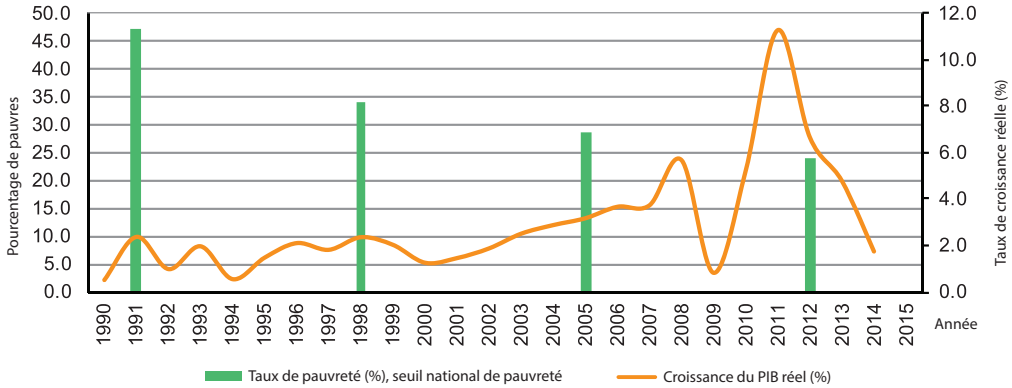
Figure 11: Répartition de la population par tranche d'âge (en millions de personnes)



Source: Service de la statistique du Ghana (2010 et 2016)

¹ Data Production Unit, Service de la statistique du Ghana, 16 septembre 2016.

Figure 12: Pauvreté et croissance économique (en pourcentage)



Source: Service de la statistique du Ghana (2014).

réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans une extrême pauvreté a été atteint dès 2006, après une baisse continue de l'extrême pauvreté, qui est passée de 36,5 % en 1991 à 18,2 % en 2006 et 8,4 % en 2013. Le coefficient de Gini a augmenté à la marge, passant de 0,41 en 2005-2006 à 0,42 en 2012-2013, soit un léger creusement des inégalités de revenu.

L'enquête sur la population active au Ghana pour la période 2012-2013 a établi un taux de chômage de 5,2 % en 2013 (Service de la statistique du Ghana, 2014a), soit une hausse par rapport au chiffre de 3,6 % en 2006 (Service de la statistique du Ghana, 2008). D'après le rapport de 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement au Ghana, l'emploi vulnérable au Ghana demeure élevé (68,6 %), signe d'un déficit de travail décent.

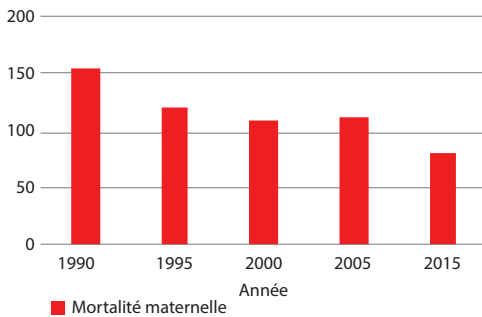
Il ressort par ailleurs de l'enquête sur les niveaux de vie au Ghana (Enquête n° 6) que l'agriculture demeure le premier employeur (44,7 %) et le principal moteur de l'emploi dans les zones rurales. Le secteur des services se classait en deuxième position en 2013 (41,0 % environ), absorbant la main-d'œuvre urbaine, principalement dans les sous-secteurs du commerce de gros et de détail. Enfin, l'industrie représente environ 14 % de l'emploi total.

4.3. Santé

L'accès aux soins de santé s'est globalement amélioré sur la période 2005-2013, dans toutes les localités et dans tous les quintiles de revenu. Cependant, 34 % des personnes qui ont déclaré avoir été malades n'ont pas cherché à se faire soigner en 2013, une proportion en baisse par rapport au chiffre de 40,6 % en 2005 (Enquête n° 6).

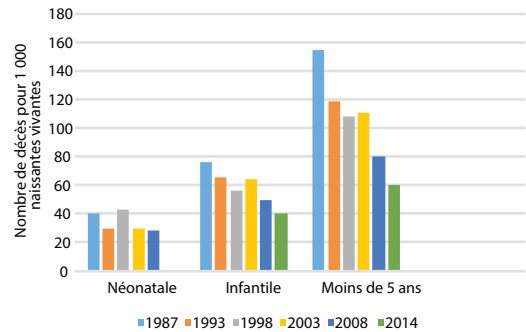
D'après le Service de la statistique du Ghana, le taux de mortalité pour 1 000 enfants chez les moins de 5 ans a diminué, passant de 115 en 1988, à 111 en 2013 et 60 en 2014 (voir figures 13 et 14). De même, le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes a chuté, passant de 64 en 2003 à 41 en 2014. Le taux de mortalité de l'enfant (enfants atteignant l'âge

Figure 13: Évolution du taux de mortalité maternelle



Sources: Ghana et PNUD (2015) et Service de la statistique du Ghana, Ghana Health Service et ICF International (2015).

Figure 14: Évolution des taux de mortalité néonatale, infantile et des enfants de moins de 5 ans



Sources: Ghana et PNUD (2015) et Service de la statistique du Ghana, Ghana Health Service et ICF International (2015).

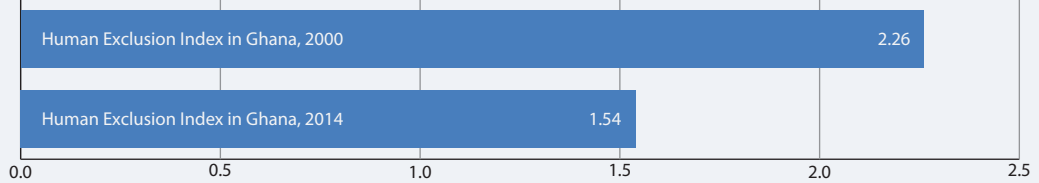
de 12 mois) pour 1 000 enfants a chuté, passant de 84 en 2003 à 19 en 2014. Par ailleurs, l'espérance de vie moyenne est passée de 58,7 ans en 2005 à 61 ans en 2013.

Signataire de la Déclaration d'Abuja, le Gouvernement ghanéen s'est engagé à consacrer au moins 15 % de son budget à la santé (SEND-Ghana et STAR-Ghana, 2014). Il n'avait toutefois alloué que 11 % à ce secteur dans les dépenses publiques planifiées pour 2014 (Government Spending Watch, 2015).

Encadré 3: Indicateur de développement social au Ghana

D'après les estimations, l'exclusion humaine au Ghana a reculé de près de 32 % sur la période 2000-2014 (voir figure A). Cette évolution est sans doute imputable à la croissance économique saine sur cette période, complétée par des politiques sociales ciblées qui comprenaient des mesures spécifiques afin d'améliorer la santé pour tous, dans le cadre du système national d'assurance santé (NHIS) et de trains de mesures tels que le programme relatif aux moyens de subsistance autonomes pour lutter contre la pauvreté, Livelihood Empowerment Against Poverty. Ces deux mécanismes visaient l'accès des groupes vulnérables aux services publics, notamment l'éducation et la santé.

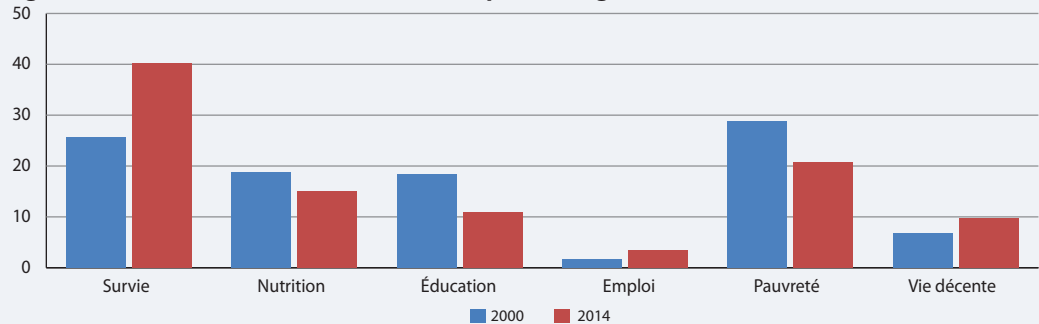
Figure A: Indice de développement social en Afrique – Ghana



Source: Calculs de la CEA d'après les données nationales.

Malgré une amélioration de l'inclusion humaine, la contribution des six dimensions de l'exclusion à l'indice de développement social en Afrique a varié au cours de la période examinée (voir figure B). Le poids de la mortalité infantile a fortement augmenté depuis 2000, atteignant environ 40 % de l'exclusion humaine au Ghana en 2014. Elle a chuté sur la période 2000-2014, mais sa contribution à l'exclusion humaine globale demeure déterminante, sans doute en raison d'inégalités en matière d'accès aux services de santé en fonction des revenus et de la localisation géographique.

Figure B: Moteurs de l'exclusion humaine (En pourcentage)



Source: Calculs de la CEA d'après les données nationales.

En 2010, le Ghana a effectué un rebasage de ses comptes nationaux, qui a eu pour effet d'accroître les chiffres de 60 % par rapport aux estimations antérieures. L'une des conséquences notables de ce rebasage a été que le secteur des services représente désormais près de la moitié (49,3 %) du PIB. Ce vaste secteur repose principalement sur une base contractuelle informelle, ce qui pose de sérieux problèmes pour le système national d'assurance santé, mis en place en 2003. Ce système est une réussite pour réaliser l'inclusion en matière de santé, même si le vaste secteur informel au Ghana semble rester relativement en marge de ce système, ce qui pourrait expliquer la hausse disproportionnée du poids de la mortalité infantile dans l'exclusion globale. Il faut par conséquent concevoir des mécanismes et des stratégies de ciblage adaptés afin de toucher ce segment de la population, en tenant compte de la nature informelle de ces emplois. Il faudra pour cela analyser en profondeur les niveaux de revenu des travailleurs du secteur informel et leur capacité à payer.

4.4. Éducation

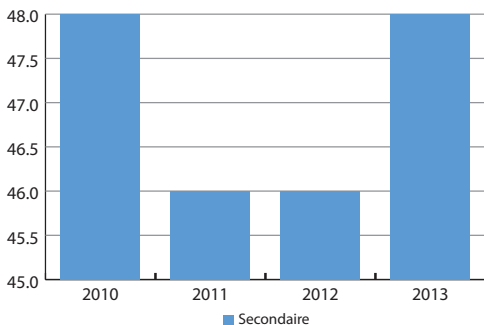
La politique du Ghana en matière d'éducation au cours des 10 dernières années a été axée sur la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement connexe ainsi que des objectifs du programme Éducation pour tous. L'objectif de taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire a été atteint en 2012, soit trois ans avant l'échéance de 2015. Ce taux, de 86,4 % en 2005, 100,5 % en 2012 et 110,4 % en 2014, a enregistré une progression sensible, tandis que les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire et tertiaire s'établissaient respectivement à 58,0 % et 12,0 % en 2014. Si le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 88,5 % en 2008 à 91,0 % en 2014, il demeure toutefois inférieur de 9,0 points de pourcentage à l'objectif du Millénaire pour le développement connexe. (Voir figures 15 et 16 pour plus d'informations sur respectivement les taux nets d'inscription et les taux d'alphabétisation.)

D'après l'enquête sur les niveaux de vie au Ghana (Enquête n° 6), le Ghana est en bonne voie d'atteindre le troisième objectif de parité des sexes, en particulier dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire, même si la parité des sexes dans le primaire a stagné à 0,96 depuis 2006-2007. Dans le premier cycle du secondaire, elle a augmenté à la marge, passant de 0,91 en 2006-2007 à 0,92 en 2007-2008, niveau auquel elle est restée en 2008-2009 et 2009-2010.

Le taux d'achèvement dans l'enseignement primaire a progressé de manière continue d'une valeur de 86,3 % en 2008-2009 et 2009-2010 à 112,4 % en 2012-2013, avant de chuter à 97,5 % en 2013-2014. Le Ghana est par conséquent 2,5 points de pourcentage en dessous de son objectif de 100 % (PNUD, ODM (2015) et Service de la statistique du Ghana, Ghana Health Service et ICF International (2015)).

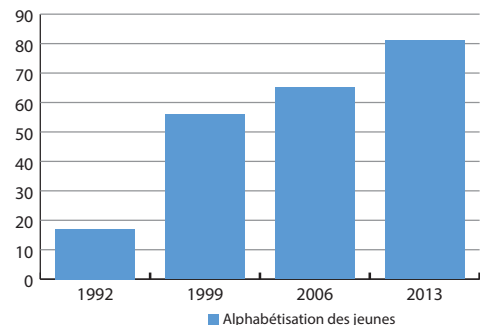
D'après le Ministère de l'éducation ghanéen, l'éducation représente 25,8 % des dépenses publiques et 6,3 % du PIB. Toutefois, environ 71,0 % des dépenses de ce secteur servent à payer des salaires, des indemnités et des frais administratifs. Il reste ainsi moins de 30 % pour financer la fourniture de biens et services et les investissements infrastructurels dans l'éducation.

Figure 15: Taux de scolarisation nets (en pourcentage)



Sources: Ghana et PNUD (2015) et Service de la statistique du Ghana, Ghana Health Service et ICF International (2015).

Figure 16: Taux d'alphabétisation des jeunes (en pourcentage)



Sources: Ghana et PNUD (2015) et Service de la statistique du Ghana, Ghana Health Service et ICF International (2015).

4.5. Évaluation de l'égalité de genre au Ghana

La situation de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesurée selon les domaines clefs exposés dans l'Encadré 3. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Pour évaluer l'ampleur réelle de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes et pour parvenir à mesurer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé, Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la performance est basé sur les données de l'Indice de la condition de la femme. Cet Indice est une composante de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée, en prenant le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur, le multipliant par 10 et en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le degré d'inégalité le plus élevé, une note de 5 montre une parité moyenne, tandis qu'une note de 10 représente une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 représente des situations où les femmes surclassent les hommes, quel que soit le niveau de développement de la zone en cours d'évaluation.

La plupart des chiffres utilisés pour calculer les notes proviennent des plus récentes données nationales disponibles. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors internationales et de sources diverses.

Encadré 4: Égalité de genre et autonomisation des femmes - Ghana

D'après les données pour le Ghana, il existe une égalité entre les sexes dans des domaines clés, notamment pour la proportion de la population non infectée par le VIH*, l'accès au crédit (compte ouvert dans une institution financière ou emprunt souscrit auprès d'une institution financière), la santé de l'enfant et le taux de fréquentation scolaire dans le secondaire. La proportion d'individus ayant souscrit un emprunt auprès d'une institution financière est plus forte chez les femmes (8,9 %) que chez les hommes (7,2 %).

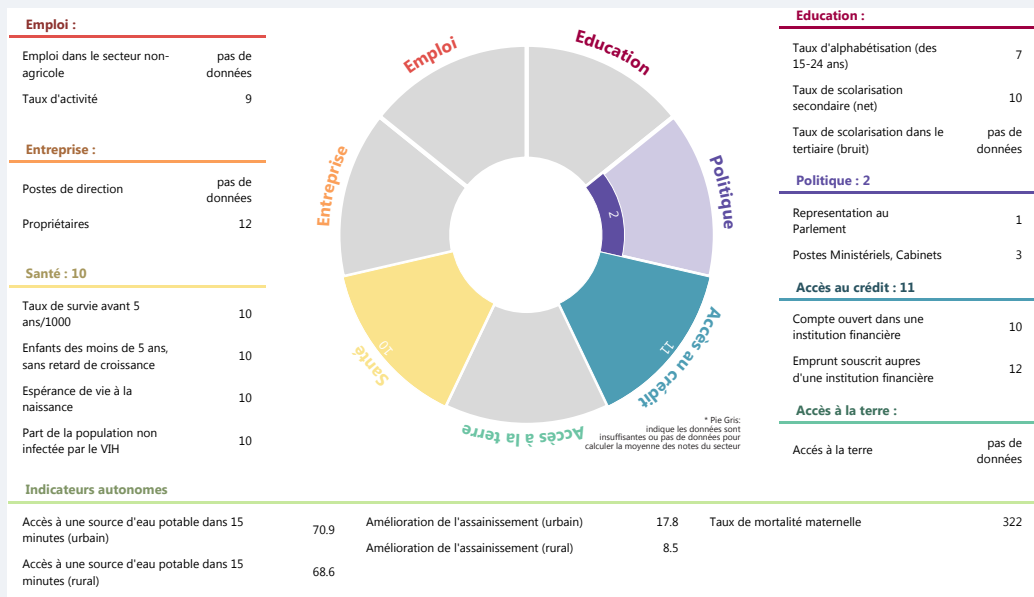
D'après l'étude de la mesure des niveaux de vie et l'enquête sur la population active au Ghana menées en 2014, la proportion de propriétaires d'entreprises est plus élevée chez les femmes (50,5 %) que chez les hommes (41,9 %).

S'agissant du taux de survie et des retards de croissance, on observe une égalité entre les filles et les garçons de moins de 5 ans.

Le taux d'activité est estimé à 74,9 % des femmes et 79,9 % des hommes.

Dans le secteur de l'éducation, l'égalité des sexes atteint un résultat (= 7) supérieur à la note de parité intermédiaire (= 5) pour ce qui est du taux d'alphabétisation des 15-24 ans.

On constate toutefois une inégalité entre les sexes dans la représentation au Parlement: seuls 10,9 % des postes parlementaires sont occupés par des femmes, tandis que 76,9 % des portefeuilles ministériels sont détenus par des hommes.



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

* Les données sur la proportion de la population non infectée par le VIH concernent les 15-24 ans.

5

Analyse thématique: L'offre énergétique insatisfaisant pénalise la croissance du Ghana

5.1 Introduction

En mars 2015, la Banque du Ghana a annoncé que la croissance du PIB du pays avait ralenti, passant de 7,3 % en 2013 à 4,2 % en 2014, essentiellement en raison des contraintes d'approvisionnement énergétique et de la hausse des coûts des intrants. Depuis 2013, le Ghana est au cœur d'une grave crise énergétique, qui soulève une forte indignation au sein du grand public et paralyse l'économie. Les coupures de courant dues aux délestages qui ont commencé en 2013 se sont aggravées depuis décembre 2014, l'électricité étant coupée pendant 24 heures, puis rétablie pendant 12 heures.

Avec une croissance tombée à 4,1 % en 2015, l'économie continue de ralentir en raison de la crise énergétique sévère, du poids non soutenable de la dette intérieure et extérieure et du creusement des déséquilibres macroéconomiques et financiers. Les moteurs de la croissance continuent d'être les services (50,2 %), suivis de l'industrie (28,4 %) et de l'agriculture (19,9 %).

En particulier, le bon fonctionnement de l'industrie et d'une grande partie des services dépend d'un approvisionnement énergétique fiable. Les sérieux problèmes de disponibilité d'une énergie de qualité ont par conséquent des répercussions néfastes sur les perspectives de reprise économique au Ghana. Le présent profil de pays se penche donc sur le secteur énergétique au Ghana ces dernières années.

5.2 La crise énergétique au Ghana

Le secteur de l'énergie au Ghana a été durement touché en raison d'une offre qui empêche de disposer d'une énergie accessible, abordable en termes de coût et fiable (Enu et Havi, 2014). Relativement simple, le bouquet énergétique ghanéen pose toutefois quelques problèmes. Le pays dépend de la biomasse et du charbon de bois (39,8 % en 2014), de gaz, du pétrole brut et des produits pétroliers (46,6 %) et de l'électricité (13,6 %) pour assurer les besoins énergétiques totaux de la population et de l'industrie (Commission de l'énergie du Ghana, 2015). À l'heure actuelle, la demande étant supérieure à l'offre, la distribution électrique est irrégulière, et l'électricité est rationnée par le biais de délestages.

D'après GRIDCo, la clientèle électrique comprend plus de 2 millions de consommateurs résidentiels et 1 150 consommateurs industriels. D'après la Commission de l'énergie du Ghana (2012 et 2014), le pic de demande électrique a augmenté, passant de 1 943 MW en 2012 à 2 061 MW en 2014. À ce rythme, le pays doit pouvoir produire entre 16 398 et 17 350 GWh, ce qui exige une capacité supplémentaire de 4 000 à 4 200 MW pour suivre la progression de la demande.

La demande électrique totale au Ghana se situait entre 14 000 et 16 400 GWh en 2015 (Commission de l'énergie du Ghana, 2015), pour une offre d'environ 15 000 GWh. Jusqu'en 1998, l'électricité du pays était principalement produite par les 1 020 MW de capacité hydroélectrique installée du barrage d'Akosombo construit en 1996. Deux nouveaux barrages s'y sont ajoutés depuis, portant la capacité totale installée à environ 3 200 MW. Les conditions pluviométriques, les incidents et les retards dans la construction de nouvelles centrales ont influé sur les tendances de la production électrique au Ghana. L'Autorité du fleuve Volta exploite 83 % de la capacité de production, tandis que des producteurs indépendants se partagent les 17 % restants.

C'est une source de frustration pour les Ghanéens de constater que le pays a plus de capacité installée que nécessaire pour satisfaire la demande. Sur les 3 200 MW installés, l'hydroélectricité représente 49,9 %, les centrales thermiques au gaz naturel, au pétrole léger et au diesel 49,8 % et les sources d'énergie renouvelable à peine 0,3 %. Le pic de demande fluctue entre 1 900 et 2 200 MW, mais ces derniers temps, seuls 1 500 MW étaient disponibles dans le meilleur des cas, soit la moitié de la capacité totale, justifiant les délestages chroniques.

D'après la Commission de l'énergie du Ghana (2014), la consommation électrique annuelle par habitant du pays depuis 2010 se situe en moyenne autour de 400 kWh. À titre de comparaison, la plus faible moyenne au niveau mondial s'élève à 500 kWh pour la tranche inférieure des pays en développement à revenu intermédiaire. Si cette consommation n'a connu qu'une hausse à la marge entre 2013 (399 kWh/habitant) et 2014 (410 kWh/habitant), il existe encore cependant un net déficit d'électricité à combler.

Les problèmes d'approvisionnement en électricité se manifestent principalement dans les déficits hydrologiques périodiques qui découlent de l'irrégularité des régimes pluviométriques et des apports hydriques alimentant les centrales hydroélectriques. Compter sur les précipitations pour remplir les barrages hydroélectriques n'est peut-être pas la solution optimale compte tenu des changements climatiques. D'après la Commission de l'énergie du Ghana (2014), la production électrique globale aurait pu être meilleure en 2013, où l'approvisionnement était limité dans le pays, si les centrales hydroélectriques avaient reçu davantage d'apports hydriques.

Tableau 3: Production électrique (2014 et projections 2015)

Centrales hydroélectriques		Centrales thermiques		Sources d'énergie renouvelable	
Nom du site	Capacité (MW)	Nom du site	Capacité (MW)	Nom du site	Capacité (MW)
Akosombo	1 020	Takoradi Power Company (TAPCO, T1)	330	VRA – solaire	2,5
Bui	400	Takoradi International Company (TICO, T2)	220	Noguchi – solaire	0,7
Kpong	160	Sunon-Asogli	200	Autres sites solaires	3,8
		Osagyefo Power Barge	125	Juabeng Oil Mill – biomasse	1,2
		Mines Reserve Plant (MRP)	40		
		Takoradi (T3)	132		
		Tema 1	126		
		Tema 2	50		
		CENIT Energy Ltd.	126		
		Karpower Barge	225		
		Genser Power	5		
Total hydroélectrique	1 580 (49,9 %)	Total thermique	1 579 (49,8 %)	Total renouvelable	8,2 (0,3 %)
TOTAL				~ 3 200 MW	

Sources: Commission de l'énergie du Ghana (2014 et 2015).

Le pays se trouve ainsi contraint de faire appel aux centrales thermiques alimentées au pétrole et au gaz. L'incapacité de ces centrales à atteindre leur pleine capacité de production, en raison des volumes limités et du coût élevé du combustible, empêche d'assurer un approvisionnement électrique fiable. L'offre gazière était limitée au mieux à 30 à 50 millions de ft³ normalisés par jour (soit environ 850 000 m³ à 1,4 million de m³ par jour) en 2014, au lieu des 123 millions de ft³ normalisés (environ 3,5 millions de m³) en provenance du Nigéria qui étaient prévus au contrat pour alimenter les centrales thermiques. L'Autorité du fleuve Volta a par conséquent dû utiliser du pétrole brut, ce qui s'est également avéré coûteux ces derniers temps. Les centrales thermiques ne peuvent ainsi pas fonctionner efficacement et à pleine capacité, et l'approvisionnement électrique s'en trouve réduit.

Couplée à la vétusté des infrastructures, la situation financière fragile de l'Autorité du fleuve Volta², de la Compagnie d'électricité du Ghana et de GRIDCo est à l'origine d'une pression

² Par exemple, une défaillance est apparue début 2015 à la West African Gas Pipeline Company, qui englobe les centrales d'Asogli (220 MW), de Cenit (110 MW), de Tema 1 (110 MW) et de Tema 2 (50 MW). D'après les rapports, le Nigéria a coupé la distribution de gaz au Ghana dont la dette s'élevait à 120 millions de dollars, de sorte que le pays a perdu environ 600 MW de puissance sur son réseau électrique.

considérable de la charge sur le réseau électrique, qui explique en partie les coupures de courant. Avec une capacité demeurée essentiellement inchangée depuis sa construction en 1963, la raffinerie de pétrole Tema n'est pas en mesure d'importer et de transformer suffisamment de pétrole brut pour faire face à la demande.

5.3 Liens entre énergie et croissance économique

Dans la fonction productive, le capital (les machines) ne peut fonctionner sans énergie, laquelle est en outre nécessaire pour favoriser l'adoption de technologies dans la production. Les activités liées à la fabrication et à la production consomment de l'électricité pour alimenter les usines et les équipements. Les entreprises tertiaires (notamment les services et la distribution) ont besoin d'électricité pour faire fonctionner l'éclairage, le chauffage, le refroidissement, les ordinateurs et le matériel d'entreprise. Sans électricité, les infrastructures sur lesquelles repose le développement – notamment l'agriculture, les transports, les technologies, les communications et d'autres besoins de base du quotidien qui dépendent de l'électricité – s'effondreront. L'avenir de l'industrie dépend donc de la disponibilité d'une offre électrique abordable et fiable.

D'après la Banque mondiale (2013), l'électricité est la deuxième contrainte qui pèse sur les activités des entreprises dans le pays, qui a perdu environ 1,8 % de son PIB lors de la crise énergétique de 2007. Ce constat apparaît pertinent au regard de la crise actuelle.

D'après Alam (2006), le faible taux d'électrification actuel au Ghana nuit à la croissance économique et au développement. L'absence d'énergie adéquate dans la fonction productive induit par conséquent une distorsion des sources de croissance. Sans énergie adéquate et fiable, la croissance et le développement sont hors de portée.

D'après l'étude de 2014 de l'Institut de recherche statistique, sociale et économique (Charles Ackah, 2015), le Ghana a été privé en moyenne d'environ 2,1 millions de dollars par jour (soit 55,8 millions de dollars par mois) de production à cause de la seule crise énergétique. Ce chiffre s'élevait à environ 680 millions de dollars en 2014, soit 2 % du PIB. La production et les ventes des entreprises qui n'avaient pas suffisamment accès à l'électricité étaient environ 37 % à 48 % plus faibles en base annuelle.

Pendant les périodes de coupure de courant, les entreprises qui n'ont pas d'alimentation électrique de secours peuvent être contraintes de fermer, de réduire les effectifs ou de se tourner vers d'autres activités. D'après l'Institut, seuls 20 % des quelque 350 petites et moyennes entreprises interrogées, et 10 % des microentreprises, disposaient de générateurs de secours. Entre décembre 2014 et la fin du premier trimestre 2015, environ 1 000 travailleurs ont été licenciés parce que la production était faible faute d'approvisionnement électrique adéquat (Enu et Havi, 2014).

La pénurie d'électricité réduit la production, entraîne des coupures de courant et favorise un surinvestissement dans la capacité installée. Compte tenu de l'ampleur des pertes potentielles, nombre d'entreprises et d'industries se prémunissent contre ces coupures en faisant l'acquisition de coûteux groupes électrogènes ou installations de production de secours, grevant ainsi les coûts de production directs. Le coût économique du manque de fiabilité de l'offre électrique et des coupures de courant devient très élevé. À mesure que les coûts de production augmentent, les profits déclinent, limitant l'expansion et la capacité à créer davantage d'emplois.

5.4 Développer l'énergie renouvelable³

Compte tenu des efforts déployés au niveau mondial pour réduire les émissions de carbone et les effets dévastateurs des changements climatiques, on ne peut ignorer la nécessité d'accroître la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique du pays. Au Ghana, le charbon de bois, l'acacia et la sciure de bois compressée sont les sources d'énergie de prédilection employées pour cuisiner en milieu rural et dans les zones urbaines à faible revenu. Environ 40 % des ménages utilisent du bois pour la cuisine, et 33,7 % du charbon de bois (Service de la statistique du Ghana, 2010 et 2013). Les sources d'énergie renouvelable examinées ici sont la bioénergie (biomasse, y compris valorisation énergétique des déchets et biocarburants), l'énergie des marées et de la houle, l'énergie solaire (photovoltaïque et thermique), l'énergie éolienne et l'hydroélectricité (petite et grande).

5.4.1. Bioénergie

La bioénergie englobe la valorisation énergétique des déchets municipaux et l'utilisation des biocarburants (biogaz et biodiesel) et de la biomasse. La biomasse comprend quant à elle le charbon de bois, le bois utilisé comme combustible, les déchets agricoles des plantations ou de la transformation d'huile employés pour produire de l'énergie, et les coques de noix de palme utilisées comme combustibles pour le chauffage et la cuisine.

Biomasse

Partout au Ghana, mais en particulier dans le centre et dans le nord du pays, le charbon de bois est produit et vendu sur de longues distances. Il est une source d'énergie fiable au Ghana depuis des décennies. D'après la Commission de l'énergie, la biomasse perd toutefois lentement sa prépondérance dans la consommation énergétique ghanéenne, conformément au plan mis en place par le Gouvernement pour en réduire l'utilisation. Par rapport à l'électricité et au pétrole, la consommation de biomasse a chuté, passant de 54 % en 2005 à 43 % en 2010, jusqu'à la valeur actuelle de 39,8 %, signe clair que les Ghanéens adoptent d'autres sources viables, notamment le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le biogaz. L'utilisation

³ L'essentiel des informations exposées dans la présente section sont tirées du guide intitulé "Business opportunities for renewable energy in Ghana", publié en 2016 par l'Agence néerlandaise des entreprises de l'ambassade des Pays-Bas au Ghana.

de déchets organiques pour produire du charbon de bois dans les grandes usines d'extraction d'huile de palme présente également un fort potentiel.

Valorisation énergétique des déchets et biogaz

Compte tenu de la composition organique des flux de déchets au Ghana, leur valorisation énergétique est viable dans la plupart des cas. La proportion de déchets organiques à Accra dépassant 60%, il est viable d'utiliser des biodigesteurs et des installations pointues de gazéification de la biomasse pour produire du biogaz ou du gaz synthétique, qui pourront ensuite alimenter des groupes électrogènes. Les déjections et les bouses de vaches peuvent également servir dans certaines applications. Financé en partie par le programme Ghana WASH Window sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, le projet Safi Sana adopte une approche associant des déjections aux déchets organiques. Il existe en outre des décharges sauvages à Accra et ailleurs dans le pays, dont les gaz d'enfouissement pourraient être transformés en des formes d'énergie utilisables.

Biocarburants

Les biocarburants ne sont pas encore très populaires comme carburant de substitution au classique diesel dans les automobiles et les moteurs industriels. Par le passé, le Gouvernement a encouragé le biodiesel de Jatropha. De nombreux agriculteurs se sont alors tournés vers cette activité, au détriment de la culture de manioc et maïs. Compte tenu de l'effet néfaste sur la sécurité alimentaire et le revenu des agriculteurs, cette activité a été abandonnée. D'autres matières premières, telles que les jacinthes d'eau, qui abondent dans certaines masses d'eau comme le fleuve Volta, pourraient offrir une alternative.

5.4.2. Hydroélectricité (petite et grande)

Quatre permis provisoires ont été délivrés à des entreprises privées qui prévoient de construire de petites centrales hydroélectriques au Ghana, signe que l'intérêt pour cette filière grandit progressivement. D'après le Plan d'action en faveur de l'énergie durable pour tous du Ghana, on dénombre environ 22 sites exploitables pour la mini-hydroélectricité dans le pays, de capacités potentielles estimées entre 5,6 MW et 24,5 MW. À ce jour, les barrages d'Akosombo, Kpong et Bui sont les seuls à produire de l'électricité pour le réseau national.

5.4.3. Énergie éolienne

D'après des études réalisées par la Commission de l'énergie du Ghana, il existe un gisement d'énergie éolienne suffisant. Selon les données du Ministère de l'énergie ghanéen, la vitesse moyenne annuelle du vent atteint 8 m/s, et voire entre 8,4 m/s à 9,9 m/s sur quelques excellents sites. Les meilleures sources éoliennes se trouvent principalement sur d'étroites bandes de terre le long du littoral oriental du Ghana et au sommet des collines autour du fleuve Volta et à la frontière avec le Togo. À l'heure actuelle, environ cinq entreprises ont fait l'acquisition de sites au Ghana en vue d'y implanter des parcs éoliens. L'une d'elles, Upwind Akplabnya Ltd., avec le financement de Lekela & Actors, travaille sur un projet de parc éolien de 225 MW à Ningo Prampram dans la région du Grand Accra, qui devait être achevé à la fin de l'année 2016.

L'Autorité du fleuve Volta entend elle aussi développer 100 à 150 MW d'énergie éolienne dans le sud du pays. La société suisse NEK s'est associée à l'entreprise Atlantic International Holding Co. basée à Accra afin de développer un projet de 50 MW.

5.4.4. Énergie solaire (photovoltaïque et thermique)

Les ressources solaires sont abondantes au Ghana. L'irradiation solaire moyenne mensuelle se situe entre 4,4 et 5,6 kWh/m²/jour (soit 16 à 20 MJ/m²/jour), pour une durée d'ensoleillement de 1 800 à 3 000 h/an. Mais jusqu'à récemment, très peu a été fait pour valoriser cette ressource, et le marché des systèmes solaires photovoltaïques et des chauffe-eau solaires demeure relativement inexploité. Par exemple, l'utilisation de l'énergie solaire pour l'éclairage public a récemment été approuvée par le Gouvernement ghanéen et certains projets ont démarré sur l'autoroute nationale N6 (Nsawam-Accra). Un parc solaire photovoltaïque de 20 MW a été construit à Onyadze dans le district de Gomoa East afin d'alimenter en électricité les communautés locales. Davantage d'entreprises possèdent les permis nécessaires pour implanter des parcs solaires au Ghana, et l'intérêt pour cette filière croît progressivement. L'Autorité du fleuve Volta a construit à titre pilote un petit parc solaire photovoltaïque de 2 MW raccordé au réseau dans la région du Haut Ghana oriental. Elle recherche un financement à taux préférentiel afin d'implanter une autre centrale de 8 MW. Quatre autres sites d'un potentiel de 10 MW ont été identifiés dans le nord (Kaleo, Lawra, Jirapa et Navrongo).

5.4.5. Énergie des marées et de la houle

Les technologies permettant de capter l'énergie des océans sont nouvelles au Ghana. À ce jour, une seule entreprise, TC's Energy, a manifesté son intérêt pour cette filière. Elle a obtenu un permis fin 2013 afin de construire son installation à Ada Foah dans la région du Grand Accra. D'après les documents dont disposait la Commission de l'énergie du Ghana, la centrale houlomotrice de 14 MW de TC's Energy utilisant un convertisseur immergé devait être mise en service début 2016 (Commission de l'énergie du Ghana, 2015).

5.5 Principaux défis pour la promotion du secteur de l'électricité au Ghana

Le secteur de l'électricité est confronté à maintes difficultés, notamment des infrastructures de distribution inadéquates exigeant des investissements colossaux; un accès à l'électricité inadapté; le coût élevé des combustibles destinés à la production électrique; une capacité réglementaire inadéquate; des difficultés dans l'application, l'exploitation et la gestion; et la vulnérabilité aux changements climatiques. L'évolution future du secteur se heurte à des problèmes considérables en raison de la hausse des niveaux de vie et de la demande d'énergie plus propre.

5.5.1. Une tarification efficace en vue d'encourager l'investissement

Outre le manque de combustibles fiables et abordables pour la production électrique, d'autres facteurs entravent le développement du secteur de l'électricité au Ghana. Les tarifs à la production fixés par la Commission de réglementation des services publics paralysent le secteur. D'après Fritsch et Poudineh (2015), la Commission de réglementation a approuvé un tarif de 0,04 dollar par kWh en 2015 pour l'électricité produite par l'Autorité du fleuve Volta et de 0,06 dollar par kWh pour les producteurs indépendants. Ces chiffres sont inférieurs d'environ 0,09 dollar par kWh à la moyenne de 0,14 dollar par kWh en Afrique, hors Afrique du Nord. Si le Ghana a historiquement compté sur une production hydroélectrique peu chère, près de 50 % de sa production électrique est aujourd'hui d'origine thermique, à un coût marginal significatif. Les tarifs actuels sont donc trop faibles pour permettre aux producteurs d'exploiter leurs capacités de manière économiquement viable, et les niveaux d'investissement dans le secteur s'en ressentent également.

5.5.2. L'absence de cadre réglementaire efficace régissant les investissements

À l'instar de la réglementation et de l'application des tarifs de l'électricité, le cadre régissant l'investissement privé dans le secteur électrique ghanéen est fragile. Le Gouvernement a récemment entrepris de fixer une tarification préférentielle afin de favoriser la croissance des sources d'énergie renouvelable. Ces efforts louables ne suffiront toutefois pas à développer la capacité nécessaire à l'échelle nationale.

D'après le Ministère des finances ghanéen et de la planification économique (2011), le secteur électrique ghanéen n'offre pas des conditions attractives aux investisseurs privés. Seuls deux producteurs indépendants – l'un des États-Unis, l'autre de Chine – exploitent des centrales thermiques au Ghana. L'Autorité du fleuve Volta détenant une participation mineure dans les deux entreprises, ces producteurs indépendants sont en fait des partenariats public-privé. Les producteurs indépendants d'électricité dans le pays bénéficient de mesures incitatives conséquentes: allègement fiscal, garanties publiques et traitement préférentiel. Par exemple, la Compagnie d'électricité du Ghana est tenue de payer les producteurs indépendants pour leur production électrique avant de payer l'Autorité du fleuve Volta. Mais malgré ces accords avantageux, elle devait encore 15 millions de dollars en 2012 à deux producteurs indépendants (Banque mondiale, 2013). Si sa dette à l'égard de l'Autorité du fleuve Volta est supérieure, son incapacité à payer les producteurs indépendants a sapé sa crédibilité auprès de ces investisseurs, qui préfèrent naturellement des conditions de marché où l'acheteur est fiable. Comme on l'a vu pour l'Autorité du fleuve Volta, l'irrégularité de l'offre de combustibles abordables destinés aux centrales thermiques constitue un autre obstacle pour attirer les investisseurs privés.

5.5.3. Le manque de compétences et d'expérience

D'après Fritsch et Poudineh (2015), à l'exception notable de GRIDCo, le secteur de l'électricité ghanéen se heurte à de sérieuses limites en termes de capacités humaines. Comme dans de nombreux autres pays d'Afrique, l'exode des talents et des compétences constitue un problème

majeur au sein de la population active ghanéenne, surtout lorsque des individus très qualifiés quittent le Ghana pour travailler à l'étranger (Gibson et McKenzie, 2009). Il existe donc une pénurie de main-d'œuvre dotée des compétences et de l'expérience requises pour exercer des fonctions techniques et dirigeantes à tous les niveaux d'ancienneté dans l'ensemble du secteur de l'électricité.

D'après une étude financée par le Gouvernement des États-Unis, cette pénurie est dans une grande mesure à l'origine du manque de fiabilité et de transparence du régime de collecte des redevances dans les zones semi-urbaines (Département d'État, 2011). D'un point de vue technique, la Banque mondiale souligne que nombre de coupures de courant au Ghana ne sont en réalité pas dues à une surcharge des capacités, mais à la mauvaise maintenance effectuée par la Compagnie d'électricité du Ghana (Banque mondiale, 2013).

5.5.4. La question de l'énergie renouvelable

Le secteur de l'énergie renouvelable au Ghana se heurte aux difficultés institutionnelles et économiques suivantes:

- Un permis a été délivré en 2013 à une entreprise exploitant l'énergie des marées et de la houle, mais il n'existe toujours pas de tarif spécifique pour la production électrique de cette filière.
- Les technologies décentralisées offrent des avantages comparatifs par rapport aux systèmes raccordés au réseau dans les communautés satellites et insulaires. Ces communautés méconnaissent toutefois ces avantages et demandent souvent à être raccordées au réseau.
- Le Ghana a récemment mis en place des mesures en faveur de l'efficacité énergétique, telles que la promotion des ampoules fluocompactes et des éclairages à LED. Ce programme n'est toutefois pas encore suffisamment développé en termes de politique, de technologie, de commercialisation ou de matériel, que ce soit pour les institutions ou pour les industries et les ménages.
- Les conditions de financement actuellement offertes au Ghana ne facilitent pas les investissements dans l'énergie renouvelable.

5.6 Recommandations

Il ressort de la présente analyse que l'économie ghanéenne dépend fortement de la consommation électrique par habitant. Les délestages observés ces dernières années du fait d'un approvisionnement électrique inadapté influent donc de manière négative sur l'économie ghanéenne, compliquant la reprise économique – sapée par des niveaux de production plus faibles, une inflation forte, des taux de chômage élevés et des niveaux de vie plus bas. Il convient par conséquent d'envisager les politiques suivantes :

1. Il faut sensibiliser la population à utiliser de manière judicieuse une électricité limitée.
2. Il est important de former suffisamment d'ingénieurs ghanéens en électricité afin d'améliorer la gestion du secteur.
3. Il faut étendre le système de compteurs prépayés aux institutions publiques et privées et aux autres ménages du pays. Cette mesure contribuera en outre à garantir l'utilisation judicieuse d'une électricité limitée, à réduire considérablement ou prévenir les raccordements illégaux et à s'assurer que 100 % des recettes destinées aux fournisseurs d'électricité seront collectées.
4. Les industries doivent investir dans des machines utilisant d'autres sources d'énergie afin d'encourager la recherche-développement dans de nouvelles technologies qui ne reposent pas sur la seule production hydroélectrique.
5. Le Gouvernement doit investir massivement dans les infrastructures électriques afin de s'assurer que l'offre énergétique sera suffisante pour satisfaire les besoins de l'agriculture, de la fabrication et des services.
6. Les données relatives aux sources d'énergie renouvelable au Ghana sont insuffisantes, et des doutes subsistent quant à la fiabilité des données actuellement disponibles pour éclairer les décisions d'investissement. Pour éliminer ce risque, le Gouvernement ghanéen devrait envisager de fournir des données techniques plus spécifiques sur les ressources en énergie renouvelable. Il pourrait alors mettre ces informations à la disposition des promoteurs de projets.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note de méthodologie: La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté dans le tableau 4 selon le code de couleurs suivant: le vert indique une "bonne" source de données, le jaune une source "satisfaisante" et le rouge une source "à améliorer".

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation	Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	27,6 (2015)	1	Taux de croissance du PIB réel (%)	3,9 (2015)	1
Enfants (0-14 ans)	10,4 (2015)	1	PIB en prix courants (en milliards de dollars des États-Unis)	139 (2015)	1
Adultes (15-64 ans)	16,1 (2015)	1	Taux d'inflation (%)	16,7 (2015)	1
Personnes âgées (65 ans et plus)	1,2 (2015)	1	Solde du compte courant (en milliards de dollars des États-Unis)	-2,8 (2015)	2
Population urbaine (%)	50,9 (2010)	1			
Taux de croissance démographique (%)	2,5 (2010)	1	Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Taux de fécondité total (%)	3,2 (2010)	1	Entrées d'investissement direct étranger (en millions de dollars des États-Unis)	2 885 (2015)	1
Espérance de vie à la naissance (en années)	61 (2013)	1	Exportations totales (en millions de dollars des États-Unis)	45 476,2 (2015)	1
Taux brut de mortalité (décès pour 1 000 habitants)	6,8 (2010)	1	Importations totales (en millions de dollars des États-Unis)	46 830,1 (2015)	1
Taux brut de natalité (naissances pour 1 000 habitants)	25,3 (2010)	1			

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (%)	80,5 (2013)	1
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	89,3 (2014)	3
Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui achèvent l'école primaire (%)	97,5 (2014)	3
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	0,99 (2014)	3
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	0,95 (2014)	3
Taux d'activité (%)	75,6 (2013)	1
Population en dessous du seuil de pauvreté national (%)	24,2 (2014)	1
Taux de chômage (%)	5,2 (2013)	1
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) (%)	10,9 (2013)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	60 (2014)	1
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	380 (2013)	1
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)	11 (2014)	1
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	41 (2014)	1
Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	55,3 (2013)	4
Taux d'utilisation de la contraception (%)	29,5 (2013)	1
Taux de prévalence du VIH chez les 15-24 ans (%)	1,8 (2014)	4
Incidence du paludisme (pour 1 000 habitants de tous âges)	108,3 (2010)	4

Codes des sources des données

1. Service de la statistique du Ghana
2. Banque du Ghana
3. Ministère de l'éducation ghanéen
4. Commission ghanéenne sur le sida, Services sanitaires du Ghana

Bibliographie

Ackah, Charles, Electricity insecurity and its impacts on micro and small business in Ghana, Institute of Statistical, Social and Economic Research, Université du Ghana (Accra, 2015).

BAfD, CEA et Commission de l'Union africaine, Annuaire statistique pour l'Afrique 2016 (2016).

Banque mondiale, Energizing Economic Growth in Ghana: Making the Power and the Petroleum Sectors Rise to the Challenge (Washington, 2013).

CEA, Approaches to evaluating forecast performance: technical review (Addis-Abeba, 2015).

_____, Socioeconomic profile of West Africa in 2015 and prospects for 2016 (Addis-Abeba, 2016).

CEDEAO, ECOWAS Convergence: Country Report 2015 (Abuja, 2015).

Commission de l'énergie du Ghana, Energy supply and demand outlook for Ghana (avril 2012).

_____, Energy supply and demand outlook for Ghana (avril 2013).

_____, Energy supply and demand outlook for Ghana (avril 2014).

_____, Energy supply and demand outlook for Ghana (avril 2015).

Enu, Patrick et Dodzi K. Havi, Emmanuel, Influence of electricity consumption on economic growth in Ghana: an econometric approach, International Journal of Economics, Commerce and Management, vol. II, n° 9 (septembre 2014).

FMI, Perspectives de l'économie mondiale: L'ajustement au repli des prix des produits de base (Washington, octobre 2015).

_____, Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne – Un changement de cap s'impose (Washington, avril 2016).

_____, Ghana – Second review under the extended credit facility arrangement and request for waiver for nonobservance of performance criterion – debt sustainability analysis (Washington, décembre 2016).

Fritsch, Jorik et Poudineh, Rahmatallah, Gas-to-Power Market and Investment Incentive for Enhancing Generation Capacity: An Analysis of Ghana's Electricity Sector, The Oxford Institute for Energy Studies (Oxford, 2015).

Ghana, Ministère de l'éducation, Education for All 2015 National Review Report: Ghana (novembre 2014).

Ghana, Ministère des finances et de la planification économique, National policy on public private partnerships (2011). Disponible à l'adresse www.mofep.gov.gh/sites/default/files/docs/pid/ppp_policy.pdf.

Ghana et PNUD, Ghana Millennium Development Goals: 2015 Report (septembre 2015).

Government Spending Watch, 2014 planned spending by the Government of Ghana (2015). Disponible à l'adresse www.governmentspendingwatch.org/spending-data.

SEND-Ghana et STAR-Ghana, Halting needless death of women: the need for priority investments in maternal health care delivery in Ghana (Sakumono, Accra, 2014).

Service de la statistique du Ghana, Ghana Living Standards Survey (GLSS 5) (2008).

_____, Population and Housing Census: National Analytical Report (Accra, 2010).

_____, 2010 Population and Housing Census: National Analytical Report (Accra, mai 2013).

_____, Ghana Living Standards Survey (GLSS 6): Poverty Profile in Ghana (2005-2013) (Accra, août 2014).

_____, Ghana Living Standards Survey (GLSS 6): Labor Force Report (Accra, août 2014a).

_____, Ghana Poverty Mapping Report (Accra, 2015).

Service de la statistique du Ghana, Ghana Health Service et ICF International, Ghana Demographic and Health Survey, 2014 (Rockville, Maryland, États-Unis, 2015).



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-99944-70-13-6

